



## HEALTH INGREDIENTS JAPAN 2008

Un marché en pleine croissance!  
Tokyo, Big Sight Exhibition Center  
15 au 17 octobre 2008

Le *Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada* vous invite à profiter d'un marché en pleine croissance au Japon, soit celui des produits naturels et fonctionnels et à exposer vos produits dans le pavillon canadien dans le cadre de la foire **HEALTH INGREDIENTS JAPAN 2008** qui aura lieu à **Tokyo du 15 au 17 octobre 2008**.

Le marché des aliments naturels et fonctionnels au Japon représente 31 milliards de US\$ et est en croissance importante. En 2007, HEALTH INGREDIENTS JAPAN comptait 960 exposants en provenance de 20 pays et avait attiré plus de 41 366 acheteurs et professionnels de l'industrie. En 2008, HEALTH INGREDIENTS JAPAN en sera à sa 19<sup>e</sup> édition. Il se classe maintenant comme étant le plus important salon pour les aliments santé sur le marché asiatique. Si vous êtes manufacturier de produits naturels, fonctionnels ou biologiques pouvant être utilisés comme ingrédients, cette activité s'adresse particulièrement à vous.

**Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :**

- Remboursement de 50% d'un billet d'avion, en classe économie, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante<sup>1</sup>;
- Remboursement de 50% d'un «per diem» pouvant aller jusqu'à 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 6 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2<sup>e</sup> personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor<sup>1</sup>;
- Services d'un interprète pendant 3 jours durant les heures de foire<sup>1</sup>;
- Vous ne paierez que 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- Vous ne paierez que 25% des coûts additionnels d'aménagement, jusqu'à un maximum de 5 000\$<sup>1</sup>;
- Coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 22 AOÛT 2008**

**Pour information et inscription**, communiquez avec Nicolas Moisan au (450) 461-6266 poste 204

<sup>1</sup>Sujet à l'approbation des fonds du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que du programme du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur les dépenses admissibles réclamées par une entreprise.



Canada



#### **Siège social**

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

#### **Bureau de Québec**

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

# Formulaire de participation



## Tarif membre, participation en formule générique :

- ½ kiosque 4,5m<sup>2</sup> – 3 325,00\$ **en formule générique**. Voir remboursements accordés sur l'invitation.
- 1 kiosque complet 9m<sup>2</sup> - 6 450,00 \$ **en formule individuelle**.
- Remboursement d'un billet d'avion en classe économie jusqu'au maximum établi par l'agence de voyage<sup>1</sup>
  - Réduction de 25% sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export)<sup>1</sup>
  - Vous ne paierez que 50% des frais additionnels d'aménagement, jusqu'à un maximum de 5 000\$<sup>1</sup>
  - Services d'un interprète pendant 3 jours durant les heures de foire<sup>1</sup>

## Tarif non membre :

- Je ne suis pas membre du Groupe Export**  
**Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire.**  
L'adhésion à l'Association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2008.  
Veuillez ajouter le coût de la cotisation jusqu'au 31 décembre 2008 soit 325,00 CAD + taxes applicables au coût d'inscription.

Personne contact :	
Badges : _____	
_____	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée) :	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

**Date limite d'inscription : 22 août 2008**



Canada



### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

## Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
  - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

### Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3<sup>e</sup> étage, bureau 23  
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)  
Canada G3A 1V1  
T (418) 861-8577 1 877 861-8577  
F (418) 861-9349  
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca